



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1319>

Et Dieu créa les experts

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Débats - Les sondages -



Date de mise en ligne : vendredi 10 mars 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Peut-on se dire citoyen libre et accorder aux sondages un pouvoir politique ?

Se référer à des sondages, qui varient étrangement suivant qui les commandent, traduit une forme de soumission à des entreprises mercantiles (les "instituts" de sondages sont des sociétés commerciales). Autre plaie des démocraties modernes : les experts. Étant moi-même docteur en droit (donc experte), j'en parle librement. L'expert détient un savoir technique. Ce n'est pas pour autant qu'il est honnête !

Les gouvernements, qui recourent souvent aux consultations d'experts, obtiennent en général d'eux la réponse qu'ils attendent. Bizarre, non ? En fait, l'expert doit éclairer la démocratie, pas se substituer à elle. C'est tout le problème posé par la Commission européenne, conçue comme le temple d'experts dits indépendants.

Parmi les nombreux citoyens qui travaillent à refonder la démocratie, certains imaginent des comités de citoyens éclairés par des experts. Mais qui va choisir ces experts ? Il n'existe pas de savoir objectif. Il existe plutôt des éléments de faits auquel le débat démocratique libre et raisonné donne un sens. C'est pourquoi, selon moi, il est important de revenir à l'essence de la démocratie : l'élection de citoyens, choisis pour leurs idées et leurs qualités, après des échanges de vues patientes et constructives.